Fiche PARTAGE D'EXPÉRIENCE N°253 Villes Amies des Aînés en France



LIEN SOCIAL ET SOLIDARITÉ

RECRÉER DU LIEN SOCIAL ET RENFORCER LA SOLIDARITÉ VIS-À-VIS DES PERSONNES ÂGÉES

LA NAISSANCE ET LA CREATION DE L'ASSOCIATION

L'association mise en place dans la Ville de Blagnac s'est donnée pour mission l'accompagnement des publics fragilisés: personnes âgées seules, isolées, malades, handicapées, en perte d'autonomie, en situation précaire, en difficulté passagère ou pérenne...

En aidant les personnes sur une durée plus ou moins longue, sous forme d'une aide ponctuelle ou régulière ou en les aidant à se réinscrire dans des cercles dédiés aux activités de leur choix, les bénévoles du Réseau Social Solidaire de Blagnac (RSSB) proposent de répondre à un besoin qui n'était jusque là pas couvert sur le territoire.

En janvier 2012 le projet du RSSB est présenté aux associations locales par un comité de pilotage composé d'élus blagnacais et de la Fédération des Femmes pour l'Europe. Une phase de concertation et de réflexion est lancée avec l'implication de futurs bénévoles. De septembre à décembre 2012 est mis en place l'élaboration, la diffusion et l'analyse d'un questionnaire afin de cibler les besoins des bénéficiaires. Les résultats sont analysés et permettent de mettre en lumière les besoins de la population.

Une campagne d'appel à bénévolat est lancée à la suite d'une réunion d'information publique. Les candidatures des bénévoles sont recueillies et permettent la création d'un premier groupe.

En décembre 2012 est créée l'association le Réseau Social Solidaire de Blagnac.





Réseau Social Solidaire Blagnac (31)

Ville Amie des Aînés depuis 2015 Fiche publiée le 13/07/2016

OBJECTIFS:

- Développer les solidarités envers les publics fragiles (familles, jeunes, etc.).
- Rompre l'isolement social des personnes âgées.
- Répondre à leurs besoins, les écouter, les accompagner, redonner du sens à la relation avec l'autre.
- Offrir un relais dans l'information entre les personnes, l'administration, les institutions et associations locales et orienter vers leurs services complémentaires.
- Être un lien de proximité.
- Apporter une aide contribuant à l'amélioration de leur vie quotidienne. Répondre aux besoins des aidants en développant des solutions de répit pour les aidants familiaux.

PRATIQUE:

- Créer une association suite à la concertation et à la réunion d'élus et d'associations locales.
- Elaborer et diffuser un questionnaire afin de connaître et de cibler les besoins de la population.
- Réunir des bénévoles et communiquer autour du projet auprès des autres associations, des élus et de tous les autres acteurs du vieillissement.
- Mettre en place des actions et trouver des partenaires.
- Développer le réseau mis en place.
- Coût: 2500€ de budget en 2013.





LE DEVELOPPEMENT DE LA STRUCTURE PERMIS PAR LES NOMBREUX PARTENAIRES

Un point d'honneur est mis au développement de la coordination entre le réseau de bénévoles et le réseau territorial des différents acteurs intervenants autour de la personne âgée : acteurs sociaux, de santé, associatifs. La première intervention a lieu en septembre 2013: le RSSB intervient auprès de bénéficiaires, met en œuvre des actions ponctuelles d'aide et de rencontres à domicile. Dès novembre 2014, des permanences animées par des bénévoles (3h à raison de deux ou trois fois par semaine) sont assurées au lieu mis à disposition par la commune de Blagnac. Parmi les partenaires de l'association, en plus de la commune qui fournit les locaux, des outils de communication et qui leur accorde une subvention, se trouvent notamment : le Service des Affaires Sociales, la Maison de la Famille, les Conseils de quartiers, l'Espace Seniors qui permettent au RSSB d'entretenir des relations avec les divers acteurs de ces structures sociales de la Ville (assistantes sociales, aides à domicile, intervenants) ; les services de santé (médecins, infirmières etc.) qui constituent un réseau de veille important; les associations diverses (Restos du cœur, Secours Populaire, etc.) afin de permettre le repérage des publics fragiles ; la Fédération des Femmes Pour l'Emploi, adhérente à Monalisa et qui soutient l'association en permettant la formation de ses bénévoles ; la Caisse d'Epargne - Ecureuil et Solidarité qui participe au projet en accordant un don pécunier pour l'achat de matériel de le bon fonctionnement de la structure ; l'association Orange Solidarité, qui met à disposition une personne pour le conseil et l'assistance informatique.

DES RETOURS POSITIFS ENCOURAGÉS PAR LE RENOUVELLEMENT DU SOUTIEN DES PARTENAIRES

L'association a rencontré quelques obstacles: un nombre assez restreint de personnes signalées, le refus des personnes adressées à rencontrer les bénévoles, la résistance des familles ou la difficulté d'une partie du tissu local à agir de manière concertée et complémentaire autour du vieillissement.

Cependant, le RSSB peut compter au nombre de ses réussites: 35 adhérents en 2014 dont 30 bénévoles, 50 demandes d'interventions, 25 concernant des personnes seules, 21 d'entre elles accompagnées par les bénévoles et le fait qu'un certain nombre de personnes n'aient plus besoin de leur accompagnement mais aient pu renouer avec des activités dans d'autres associations ou au sein de l'Espace Seniors de la Ville.

Finalement, le bilan de l'action est très positif: quelques bénéficiaires ont brisé leur isolement et ont rejoint les permanences. Les personnes rencontrées à leur domicile sont très satisfaites de l'accompagnement et attendent avec impatience la venue des bénévoles. Les familles et aidants familiaux sont également satisfaits et soulagés moralement. Le cadre de vie des bénéficiaires s'améliore grâce à l'aide aux démarches ou aux petits travaux effectués (montage de meubles, aide au déménagement), ceci à la demande des structures sociales. Le Réseau s'interdit en effet toute action visant à intervenir à la place de professionnels ou de structures existantes.

La reconnaissance du RSSB par les Élus de la Ville s'est concrétisée lors de la remise de la récompense des "Lauriers d'Or" de la Ville lors du Forum des Associations. Il est à noter qu'une étroite collaboration s'est établie entre le RSSB et les structures sociales de la ville, du Conseil Départemental, de la Carsat, un des objectifs de l'association étant de servir simplement de relais ou de passerelle vers les structures existantes.

Certains bénéficiaires rencontrés, accueillis aux permanences, arrivent peu à peu à s'investir. Ils deviennent acteurs dans le cadre des activités qu'ils pratiquent (ateliers, contes) et parviennent à valoriser leurs savoir-faire.

Les mises en relation dans le cadre de ces permanences amènent certains bénéficiaires à tisser des liens "hors RSSB". Par l'intermédiaire des bénévoles, ils rejoignent parfois d'autres associations culturelles, sportives (BIGRES), ou l'Espace Seniors de la Ville.



UNE DÉMARCHE PROMETTEUSE

Face à la diversité des demandes, à la volonté et aux compétences de nouveaux bénévoles, l'éventail de public accueilli et de domaines d'interventions s'agrandit et évolue irrémédiablement. Certaines interventions concernant les bénéficiaires et parfois leur famille seront maintenues dans leur forme actuelle (intervention en binôme au domicile, tenue de permanences, accompagnement vers l'existant....). D'autres sont à améliorer, et pour cela il est nécessaire d'augmenter le nombre d'animations, de sorties, de rencontres conviviales. Enfin, de nouvelles actions verront le jour et seront développées au sein du RSSB (ateliers mémoire, favoriser les liens intergénérationnels...).

Le Réseau sera maintenu et amélioré. Pour cela, il est nécessaire qu'il se développe sur le plan humain (nombre de bénévoles, formation...) et fonctionnel (administratif, équipement, subventions...). Une formation sur le "bien vieillir" est prévue prochainement, suite à un conventionnement de la FPPE avec la CARSAT.

https://sites.google.com/site/reseausocialsolidairedeblagnac

